Tricentenaire : Trois clés pour comprendre la Bulle d'Approbation de l'Institut

Il y a 300 ans, le 26 janvier 1725, le pape Benoît XIII accordait à l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes la **Bulle d'Approbation Pontificale**, par laquelle l'Église universelle embrassait et confirmait l'œuvre initiée à Reims (France) par Jean-Baptiste de La Salle.

À l'occasion du Tricentenaire de la Bulle d'Approbation, le Frère Josean Villalabeitia, vice-postulateur de l'Institut, partage quelques perspectives pour comprendre le sens et l'importance de cette Bulle à notre époque.

1. Consolidation de l'Institut



Le Frère Timothée, qui était Supérieur Général de l'Institut en 1725 — et le second successeur de Saint Jean-Baptiste de La Salle — s'était engagé à obtenir la reconnaissance officielle et ecclésiastique de l'Institut **« pour la consolidation de notre petite communauté… »**.

Ce n'était pas une question mineure, car en recevant les Lettres Patentes du roi Louis XIV le 28 septembre 1724, puis la Bulle d'Approbation quelques mois plus tard, **l'Institut naissant obtenait la reconnaissance juridique et ecclésiastique** qui lui permettrait de renforcer sa gestion et son organisation au service de sa mission éducative.

2. Renforcement de l'identité laïque

L'un des fruits les plus importants de la Bulle d'Approbation concerne le renforcement de l'identité laïque de l'Institut. « Avant la Bulle, il y avait déjà quelques points importants où les Frères avaient déjà essayé de définir, de fixer, de découvrir un peu de leur identité, de ce qu'ils voulaient être », explique le Fr. Josean. « Sans vouloir les dire tous, je peux penser, par exemple, au Mémoire sur l'habit, aux deux formules de consécration, le Vœu Héroïque et celle de 1694, ou

aux Règles. »

En effet, **« la Bulle parle du caractère laïc de l'Institut. Elle dit que les Frères n'aspireront pas aux ordres sacrés, à l'état ecclésiastique »**, souligne le vice-postulateur, qui a également rappelé que « la Bulle incorpore à la profession des Frères les trois vœux classiques des religieux : pauvreté, chasteté et obéissance », et que en plus « ils sont passés des trois vœux originaux aux cinq que nous professons aujourd'hui, bien qu'avec quelques changements ».

Le Fr. Josean affirme que **« la Bulle est donc une invitation à continuer à chercher des réponses à notre identité dans ces temps nouveaux que nous vivons** ; des réponses que l'Esprit Saint nous donnera, que l'Esprit Saint nous insufflera en quelque sorte, à travers nos décisions. »

3. Caractère évangélisateur et invitation à l'intériorité

Un autre aspect clé de la Bulle d'Approbation est qu'elle **« se préoccupe beaucoup de la catéchèse, de l'Évangile, des sacrements, de la prière »**, selon le Fr. Josean. Cette perspective chrétienne imprègne la mission lasallienne, car la nôtre est « une école chrétienne, en somme », un sujet qui reste pertinent aujourd'hui.

Par ailleurs, la Bulle accorde également une grande importance à la vie de foi et à la vie communautaire, « parce que **les Frères étaient préoccupés par d'autres choses à l'époque (…) la vie communautaire et aussi, dans une certaine mesure (…) tout le thème de l'intériorité**, de la prière, de la méditation, et de ces questions plus directement liées à la spiritualité », conclut le religieux.

- À l'occasion du **Tricentenaire des Lettres Patentes et de la Bulle d'Approbation de l'Institut**, une exposition virtuelle est disponible sur LaSalle.Org. Elle inclut des documents, des photographies et des images historiques. Vous pouvez y accéder **ICI**.
- L'Institut a lancé le **Concours « Être éducateur aujourd'hui »** à l'occasion du 75e anniversaire de la proclamation de Saint Jean-Baptiste de La Salle comme Patron Universel des Éducateurs. Toutes les informations pour participer se trouvent **ICI**.
- Un microsite dédié à **l'Année de la Spiritualité Lasallienne**sera bientôt

disponible sur LaSalle.Org, avec des articles, publications, matériaux multimédias et réflexions hebdomadaires sur les écrits du Fondateur. Visitez https://www.lasalle.org/fr/ et suivez nos réseaux sociaux.